

Sciences de l'éducation : l'éclatement

Claude Gauvreau

Le Département des sciences de l'éducation, sous tutelle depuis mai 2001, s'est divisé en deux unités autonomes qui deviendront éventuellement deux nouveaux départements. En effet, le plus important département de l'UQAM en termes d'effectifs (une soixantaine de professeurs) compte désormais deux regroupements de professeurs, l'un en «didactique et pédagogie», l'autre, en «éducation spécialisée et éducation des adultes». Depuis plusieurs mois, le département rencontre de sérieuses difficultés à organiser son développement académique et à assurer sa gestion normale. Aussi, en mai dernier, le Conseil d'administration de l'UQAM nommait à sa tête un administrateur

se sont installés jusqu'à ce que les professeurs demandent formellement la tutelle».

Après le référendum sur la départementalisation, ajoute M. Doré, il s'est dessiné trois, puis deux regroupements dont l'un – le sien – avait un plus fort désir de se départementaliser. Une opération de ce type avait déjà été tentée en 1993-1994, rappelle-t-il. «Les gens avaient donc fait un exercice de réflexion sur qui nous sommes, qui nous voulons être et où nous voulons aller. Certains parmi eux ne voulaient pas de la tutelle et considéraient qu'ils étaient suffisamment organisés pour se constituer en département».



Robert Doré



Louise Gaudreau



Julien Bilodeau

Photos : Sylvie Trépanier

délégué, le professeur Julien Bilodeau du Département des sciences comptables.

Rappelons que la Faculté d'éducation, la plus complète au Québec, forme plus de 30 % des enseignants de la province et jusqu'à 60 % de ceux de la région montréalaise. Afin de mieux comprendre la nature des problèmes, le *Journal* a rencontré à une même table le responsable de la tutelle, Julien Bilodeau, le directeur élu du regroupement des professeurs en éducation spécialisée et en éducation des adultes, Robert Doré, ainsi que Louise Gaudreau du regroupement didactique et pédagogique.

Un trop gros département

Comme le rappellent Louise Gaudreau et Robert Doré, ce sont les professeurs eux-mêmes qui, le printemps dernier, avaient demandé que le département soit mis en tutelle. Ils s'étaient aussi prononcés en faveur d'une division du département, dans une proportion de 75 %, lors d'un référendum. Comment en est-on arrivé là? Déjà dans les années 70, explique Mme Gaudreau, il avait été question de découper le département en plusieurs unités. «Il est plutôt étrange, raconte-t-elle, d'avoir deux départements seulement – éducation et kinanthropologie – dans une faculté comme la nôtre qui compte près de 5 000 étudiants, 22 programmes d'études, et un corps enseignant, si l'on ajoute nos collègues de kinanthropologie, de 80 professeurs réguliers et d'une centaine de chargés de cours. On n'a qu'à comparer avec la Faculté des sciences humaines qui regroupe elle aussi plusieurs programmes mais avec un nombre plus élevé de départements».

Pour Robert Doré, la grosseur même du département représentait aussi le problème principal. «Bien sûr, dit-il, nous sommes tous des professeurs en sciences de l'éducation, mais nous croyons qu'il y a un intérêt à se diviser en deux départements plus petits afin de resserrer les liens entre les professeurs et de rapprocher les départements des programmes d'études».

Pourquoi la tutelle ?

Selon Mme Gaudreau, l'ampleur et la diversité des activités ont conduit à une situation qui n'était plus gérable. De plus, avec les nombreux départs à la retraite, le département a perdu au cours des trois dernières années une trentaine de professeurs. Certains ont été remplacés, mais pas tous, entraînant ainsi une charge de travail alourdie pour les professeurs plus jeunes déjà investis dans de nombreuses tâches de formation et de recherche. «Plusieurs se sentaient dépassés par l'ampleur des contraintes administratives et le morcellement des tâches, sans compter l'épuisement physique et les difficultés inter-relationnelles. Bref, la lassitude et le mécontentement

Séparation et négociation

Mme Gaudreau reconnaît la légitimité de la démarche entreprise par ses collègues. «Mais, souligne-t-elle, nous, les professeurs du champ didactique et pédagogique, disons que nous n'avons pas à nous battre pour exister. Nous demeurons un département avec une variété de champs d'études et un nombre relativement important de professeurs». Une vision qui n'est pas nécessairement partagée par tout le monde dans l'autre regroupement. «Ce qui se passe actuellement, précise M. Doré, est la suite logique du vote en faveur de la départementalisation. Il n'y a pas un département des sciences de l'éducation qui continue d'exister même si un de ses morceaux se détache. Nous sommes deux à nous séparer et nous allons nous asseoir pour discuter et négocier».

Quant à Julien Bilodeau, il est clair pour lui que dans une situation où le tiers environ des effectifs d'un département exprime le désir de se séparer, cela oblige toutes les parties à se redéfinir et à se renouveler. «Quand on s'engage dans un tel processus, c'est parce que chacun des groupes aspire à être davantage homogène et à assumer un leadership en matière de direction des programmes et de développement de la recherche».

Les étapes à franchir

«Il ne faut pas croire que nous sommes à couteaux tirés, tient à préciser Mme Gaudreau. Nous continuons de travailler ensemble. Nous ne sommes pas deux groupes en guerre l'un contre l'autre, mais deux groupes en recherche d'identité». Du côté du regroupement de M. Doré, les professeurs tiennent déjà des assemblées mensuelles et se sont partagé des dossiers. «Nous espérons devenir un département le plus rapidement possible», soutient-il.

Le mandat de M. Bilodeau se termine le 31 mai 2002. D'ici là, chaque regroupement aura à définir sa mission et comment il entend s'organiser et se développer. Il faudra négocier le partage des cours et des règles de fonctionnement. Dans le regroupement didactique et pédagogique, le professeur Serge Séguin a été nommé coordonnateur afin d'aider le groupe à bâtir sa cohésion sur le plan des objectifs et de la mission.

Précisons que la Commission des études aura bien sûr à se prononcer sur l'ensemble du processus. Comme le souligne M. Bilodeau, tout cela va demander beaucoup de souplesse. «Quand il y a un conflit, conclut-il, il faut le vivre en apprenant à régler les problèmes de bonne foi».

L'UQAM, le 19 novembre 2001